

Département de l'Eure (27)

Commune de Bourg-Achard

6.6 - Droit de Prémption Urbain

PLAN LOCAL D'URBANISME

Echelle : 1/10000

Dossier soumis au Conseil municipal

Approbation

Vu pour être annexé à la délibération  
du Conseil Municipal en date du :



Périmètre d'application du droit de préemption urbain



HABITAT & DEVELOPPEMENT - 12, Boulevard Georges Chaumon - BP 731 - 27007 EVREUX CEDEX  
TEL. : 02.32.37.84.00 - Fax : 02.32.62.34.64 - E-mail : h27@cds-internet.fr

